UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bureau de développement des télécommunications

Circulaire administrative Le 28 juin 2007

Réf.: CA/01/CYB

Contact: Robert Shaw

Tél.: +41 22 730 5338

Fax: +41 22 730 5484

A. élec.: cybmail@itu.int

– Aux Administrations des Etats Membres de l'Union
– Aux Membres de Secteur de l'UIT
– Aux Associés de l'UIT

Copie:

– Aux points de contact des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D

Objet: **Atelier de l'UIT sur les Grands axes des mesures au niveau national: cybersécurité et protection des infrastructures essentielles de l'information 17 septembre 2007, siège de l'UIT, Genève - Suisse**

Madame/Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un atelier sur les "Grands axes des mesures au niveau national: cybersécurité et protection des infrastructures essentielles de l'information" aura lieu au siège de l'UIT le lundi 17 septembre 2007, juste avant les réunions des Commissions d'études de l'UIT-D.

A l'aube de ce XXIe siècle, les sociétés modernes sont de plus en plus tributaires des technologies de l'information et de la communication (TIC), interconnectées au plan mondial; or, cette étroite dépendance ne va pas sans poser de nouveaux problèmes de sécurité au niveau des réseaux et de l'information: les réseaux électroniques sont de plus en plus utilisés à des fins criminelles ou pour servir des objectifs qui peuvent nuire à l'intégrité des infrastructures essentielles des Etats. Pour faire face à ces menaces et protéger ces infrastructures, il faut un cadre coordonné au niveau des pays, parallèlement à une coopération aux plans régional et international. L'atelier sera consacré à l'examen de plusieurs initiatives prises par l'UIT dans ce domaine et à la présentation par d'éminents orateurs des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne de deux études de cas de référence sur les modèles retenus; il abordera également les activités réalisées actuellement par l'UIT en la matière notamment dans le cadre de la Question 22/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D intitulée *Sécurisation des réseaux d'information et de communication: meilleures pratiques pour créer une culture de la cybersécurité*.

2 La participation est ouverte, dans la limite des places disponibles, aux Etats Membres de l'UIT, aux Membres des Secteurs et Associés de l'UIT ainsi qu'aux personnalités invitées.

3 Cet atelier d'une journée débutera à 9 heures le lundi 17 septembre 2007 et se tiendra au 2ème sous-sol de la Tour de l'UIT en salle C2. L'inscription des participants commencera à 8 heures. **Veuillez noter que l'accès à l'UIT pour l'inscription des participants se fait uniquement par l'entrée Montbrillant**. Le programme des réunions sera affiché sur les écrans placés aux entrées de l'UIT.

4 L'ordre du jour et les informations relatives à l'atelier peuvent être consultés à http://www.itu.int/ITU-D/cyb/events/2007/Geneva/. Les participants sont priés de s'inscrire en ligne à cette même adresse avant le **1er septembre 2007**.

5 Une liste d'hôtels à Genève faisant bénéficier l'UIT de tarifs préférentiels peut être consultée sur le site web *http://www.itu.int/travel/*.

6 Tous les frais de participation seront supportés par les participants, mais, dans les limites du budget disponible, le BDT examinera la possibilité de verser une indemnité de subsistance d'une journée uniquement aux participants des pays les moins avancés (PMA) qui se seront inscrits pour assister à la réunion de la Commission d'études 1, du 18 au 21 septembre 2007 (cf. la Circulaire administrative CA/09 de l'UIT/BDT à http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/. D'autres informations peuvent être consultées à: cybmail@itu.int.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé par le Directeur du BDT]

Sami Al-Basheer Al Morshid,
Directeur du BDT

Annexes disponibles à http://www.itu.int/ITU-D/cyb/events/2007/Geneva/
(1) Formulaire d'inscription à l'atelier
(2) Ordre du jour de l'atelier

GRANDS AXES DES MESURES AU NIVEAU NATIONAL: CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES DE L'INFORMATION

17 septembre 2007
Siège de l'UIT
Genève, Suisse

Description

A l'aube de ce XXIe siècle, les sociétés modernes sont de plus en plus tributaires des technologies de l'information et de la communication (TIC), interconnectées au niveau mondial; or, cette étroite dépendance ne va pas sans poser de nouveaux problèmes de sécurité au niveau des réseaux et de l'information: les réseaux électroniques sont de plus en plus utilisés à des fins criminelles ou pour servir des objectifs qui peuvent nuire à l'intégrité des infrastructures essentielles des Etats. Pour faire face à ces menaces et protéger ces infrastructures, il faut un cadre coordonné au niveau des pays, parallèlement à une coopération aux plans régional et international. L'atelier sera consacré à l'examen de plusieurs initiatives prises par l'UIT dans ce domaine et à la présentation par d'éminents orateurs des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne de deux études de cas de référence sur les modèles retenus. La participation à l'atelier est ouverte à toutes les personnes intéressées dans la limite des places disponibles. D'autres informations peuvent être consultées à: cybmail@itu.int.

Ordre du jour: lundi 17 septembre 2007	
8 heures - 9 heures	Inscription à l'entrée du bâtiment Montbrillant de l'UIT (2, rue de Varembé, Genève), l'atelier se tenant en salle C2 (2ème sous-sol de la Tour de l'UIT)
9 heures - 10 h 15	Examen des activités réalisées par l'UIT
10 h 15 - 10 h 30	Pause
	Etude de cas de référence: Etats-Unis d'Amérique
10 h 30 - 11 heures	Comment utiliser les grands axes des mesures au niveau national en matière de cybersécurité: projet de rapport du Rapporteur pour la Question 22
11 heures - 11 h 30	Stratégie nationale
11 h 30 - 12 heures	Fondement juridique et évolution réglementaire
12 heures - 12 h 30	Réponse incidente: surveillance, alerte et temps de réaction
12 h 30 - 13 h 30	Déjeuner
13 h 30 - 14 heures	Coopération Etats/Industrie
14 heures - 14 h 30	Culture de la cybersécurité
	Etude de cas de référence: Union européenne
14 heures - 15 heures	Nouvelle approche de la Commission européenne en matière de sécurité des réseaux de l'information
15 heures - 15 h 45	Présentation de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)
15 h 45 - 16 heures	Pause
16 heures - 16 h 30	Présentation de la Convention sur le cybercrime du Conseil de l'Europe
16 h 30 - 16 h 45	Conclusions et clôture

_____